

1918 – 2008 :  
90<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE  
DU RETOUR DE LA MOSELLE  
À LA FRANCE



L'année 2008 est doublement marquée par la disparition du dernier poilu, Lazare Ponticelli, qui clôt ainsi l'ère des témoins de la Grande Guerre et le 90<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice qui est aussi celui du retour des « Provinces captives », et singulièrement de la Moselle, à la France (1).

Novembre 1918 : l'armée allemande qui défend la place-forte de Metz est à bout de souffle. Les troupes mal équipées, sous-alimentées et harassées de fatigue continuent malgré tout à se battre. Pour les populations du *Bezirk Lothringen*, l'instauration de l'état de siège (*Kriegsfahrzustand*) avec ses mesures d'exception (la « dictature militaire » symbolisée par la censure de la presse et la suspension des libertés civiles) et les quatre années et demi de guerre ont considérablement entamé le crédit des années fastes du *Reichsland* (essor économique, législation sociale et droit du travail sans équivalent en France, maintien du régime concordataire et du statut confessionnel de l'école, développement de l'urbanisme).

### LE DRAPEAU ROUGE FLOTTE SUR L'HÔTEL DE VILLE

Les matelots de la *Kriegsmarine* (dans laquelle servent près de 16 000 Alsaciens-Lorrains) se mutinent à Kiel. La Révolution se répand comme une tache d'huile dans le *Reich*. Le *Kaiser* doit abdiquer le 9 novembre et partir pour un exil définitif en Hollande. Des soviets de soldats et d'ouvriers sont constitués dans tous le pays. La République libre d'Alsace-Lorraine est proclamée à Strasbourg. Déjà le drapeau rouge de la Révolution (en fait un emblème de l'armée ottomane dont le croissant a été recouvert à la hâte) flotte sur l'hôtel de ville de Metz où siège le Conseil des ouvriers et des soldats (*Arbeiter und Soldatenrat*).

L'administration civile s'effondre, tandis que le dernier gouverneur militaire de Metz, le général von Lequis, s'efface. La municipalité doit composer avec le nouveau pouvoir insurrectionnel. Les officiers qui s'aventurent en uniforme dans les rues sont rudoyés et dégradés par une foule excitée. Une « garde civile messine » composée de soldats alsaciens-lorrains revenus du front est constituée pour maintenir tant bien que mal l'ordre public. Les usines et les mines sont occupées tandis qu'à Montigny, Thionville, Sarrebourg et Dieuze les conseils révolutionnaires s'installent dans les édifices publics. Après la signature de l'armistice du 11 novembre, l'ordre de repli est donné aux armées allemandes qui évacuent en bon ordre l'ancienne terre d'Empire et se dirigent vers la Sarre et le Rhin. Les derniers *Feldgrauen* quittent Metz le 17 novembre.

(1) – Cet anniversaire a été salué par une abondante production éditoriale, notamment l'ouvrage collectif dirigé par Jean-Noël Grandhomme, *BOCHES OU TRICOLORES : LES ALSACIENS-LORRAINS DANS LA GRANDE GUERRE* (La Nuée Bleue, 2008) ainsi que le livre de Pierre Brasme, *MOSELLE 1918 : LE RETOUR À LA FRANCE* (Pierron, 2008). À noter également sur ce thème, l'album présenté par Philippe Wilmouth, *LE RETOUR DE LA MOSELLE À LA FRANCE 1918-1919* (Alan Sutton, 2007) qui offre une riche documentation iconographique commentée de ces deux années cruciales.

## LA MUTTE SONNE LA VICTOIRE

Le même jour, l'avant-garde française est à Château-Salins. Le lendemain, les premiers soldats français arrivent à Metz avec, à leur tête, le nouveau gouverneur militaire, le général de Maud'huy. Le Conseil révolutionnaire est dissous et le maire germanophile Roger Forêt doit abandonner son poste. Des camions arrivent de Nancy chargés de drapeaux tricolores et de journaux en langue française. Les patriotes, cocardes à la boutonnière, plastronnent sur les statues et monuments allemands déboulonnés (Fabert et Ney étaient pourtant restés debout à l'époque du Reichsland). Les journaux français interdits en 1914 reparaissent. Le 19 novembre, l'entrée triomphale des troupes françaises (mise en scène par « le comité d'organisation » réuni autour du nouveau maire Nicolas Jung) conduites par le maréchal Pétain donne lieu à des scènes de liesse. Les soldats (prélevés sur des troupes fraîches) dans des uniformes impeccables défilent, passant à proximité de la Porte Serpenoise transformée en arc de triomphe, jusqu'à la place Royale (ex-*Kaiser Wilhelm Platz*).

La Mutte sonne la Victoire. Les Messins francophones et francophiles célèbrent l'entrée des « libérateurs » et avec eux le retour de la paix et du pain blanc. Sombre présage : un avion qui diffusait, au-dessus de la ville, des papillons patriotiques s'écrase dans la foule. Dans les quartiers allemands, les fenêtres sont restées fermées. On attend avec angoisse l'avenir. Les proclamations comminatoires du préfet Léon Mirman, nommé commissaire de la République à Metz, et du maire Victor Prével « aux Allemands restés en Lorraine » donnent le ton. En décembre 1918, le voyage officiel de Poincaré et de Clemenceau à Metz affirme encore davantage la restauration de la légalité républicaine et de l'autorité française dans l'ancien *Reichsland*.

## RENOUER LE FIL DES « DESTINÉES INTERROMPUES »

Mais, passé le temps des embrassades de petites filles en costume folklorique et des discours pontifiants, il apparaît que renouer le fil des « destinées interrompues » est plus complexe que la fiction selon laquelle la Lorraine mosellane n'aspirerait qu'à se fondre dans l'unité nationale française. Les soldats lorrains qui ont combattu sous l'uniforme allemand pendant la guerre (2) sont reçus à leur retour avec une animosité méfiante. Démobilisés, ils doivent se faire oublier, de même que les internés civils alsaciens-lorrains otages en France pendant la guerre, revenus en silence sur leur terre (3), quand ceux qui avaient été placés en résidence surveillée ou détenus en Allemagne étaient fêtés en martyrs et en héros.

## 30 KG DE BAGAGES ET 2 000 MARKS EN POCHE

Le séquestre des biens allemands (immeubles, mines et usines) et leur rachat à bas prix assurent pour les nouveaux acquéreurs français de juteux bénéfices (4). Pour la majeure partie des 20 000 Allemands de Metz, le quotidien devient synonyme d'humiliations, de mesures vexatoires (5), d'arrestations arbitraires et enfin d'expulsions après le passage devant les redoutables commissions de triage. Avec 30 kg de bagages et 2000 marks (dévalués) en poche, ils devront ainsi quitter la ville à laquelle ils s'étaient attachés et prendre le chemin de l'exil sous les lazzis d'une foule vindicative. Certains ne se remettront pas de cet arrachement : l'architecte Paul Tornow, maître d'œuvre de la restauration de la cathédrale de Metz, est foudroyé le jour même de son expulsion.

(2) – De 1914 à 1918, 250 000 Alsaciens-Lorrains servent dans l'armée allemande et 50 000 d'entre eux tombent au combat sur tous les fronts, de Picardie, de Lorraine, de Prusse Orientale et d'Ukraine.

(3) – Sur ce sujet : Camille Maire, *1914-1918 : DES ALSACIENS-LORRAINS OTAGES EN FRANCE*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1998 et Jean-Louis Pilliat, *ALSACIENS-LORRAINS INTERNÉS EN FRANCE : BESANÇON 1914-1919*, Colmar, Jérôme Do. Bentzinger éditeur, 2004.

(4) – En 1870, les Lorrains mosellans optant pour la France avaient pu garder leurs propriétés en Lorraine allemande, de même que la monnaie française avait conservé dans le Reichsland une valeur légale jusqu'en 1876.

(5) – Le général de Maud'huy décide ainsi, en décembre 1918, l'interdiction de parler allemand en public après 22 h et « d'user sur les Allemands habitant la Lorraine du droit de réquisition jusqu'au plus extrêmes limites » !

Une nouvelle génération issue de familles allemandes installées à Metz et en Lorraine annexée (Agnes Ernst-Weiss, Adrienne Thomas, Polly Maria Höfler, Hermann Wendel), mais aussi fruit de mariages mixtes (E. M. Mungenast) et de l'imprégnation culturelle germanique (Alfred Pellon) ne cessera dès lors de cultiver une profonde et inextinguible nostalgie d'un temps heureux et d'une *Heimat* perdue.

Ainsi, « en quelques mois, on passe de l'allégresse tricolore à une morosité inquiète et désenchantée, ponctuée par des tensions sociales et des grèves » (François Roth). L'état de siège n'est levé qu'à la fin de l'année 1919. Après le départ des élites allemandes, les emplois vacants attirent les Français « de l'Intérieur ». Les Mosellans ont le sentiment d'être des « citoyens de seconde zone » dans leur propre pays.

## L'HÉRITAGE D'UNE HISTOIRE PARTAGÉE

La réinsertion de la Moselle dans le cadre national français n'est de fait pas sans poser problème. Sur le plan institutionnel et politique, l'ancien *Bezirk Lothringen*, territoire semi-autonome (avec un parlement régional – *Landtag* – instauré en 1911), devient département de la Moselle dans ses limites de 1871 et intégré dans un cadre centralisateur d'essence jacobine. Sur le plan économique, on assiste à une inversion radicale des flux, des circuits bancaires et des sources d'approvisionnement en matières premières (ce n'est qu'au début des années 30 que la Moselle retrouve son niveau de production d'avant-guerre, de même que son niveau d'équilibre démographique).

Enfin, la transition d'une culture nationale allemande à une culture nationale française n'est pas la moindre des difficultés. Car les mentalités et le cadre culturel sont plus lents à évoluer que le transfert de souveraineté et le changement de législation. Pour les Lorrains germanophones, il faudra deux générations afin de s'acclimater aux nouvelles références et à la langue française.

Aujourd'hui, cette époque nous laisse en héritage une histoire partagée entre France et Allemagne, une identité culturelle spécifique, une géographie territoriale singulière, un droit local toujours vivace et un patrimoine architectural qui bénéficie d'une juste réévaluation. Autant d'éléments de ce particularisme mosellan longtemps ressenti comme un poids et qu'il convient à présent d'assumer avec fierté en un temps où la standardisation et l'uniformisation des identités et des modes de vie devraient nous faire regarder comme des joyaux ces héritages multiples que la Moselle a recueillis dans le cours sinueux de sa destinée.



Fig. 1 : La première garde française, place d'Armes, le 18 novembre 1918. Arch. dép. Mos. 8 Fi 463/200.



Fig. 2 : En attendant le président Poincaré, place d'Armes, 8 décembre 1918. Arch. dép. Mos. 2 Fi 2590.